



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de  
**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 31 mars 2015

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Céline BESSONNAT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Sylvie SAUNIER – Danielle JOUSSELIN – Sandrine AUGÉAT – Céline BESSONNAT – Françoise JEANDOT  
MM Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent NICOT – Vincent CAILLET – Yves LOMBARD

Absent excusé : M Pierre-Jean MONIER pouvoir Yves LOMBARD

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

## SUBVENTIONS 2015 :

Le Conseil Municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget communal 2015.

## TAXES DIRECTES LOCALES 2015 :

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour 2015 soit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	832 700	17.66%	147 055
Taxe Foncière bâti	638 500	11.34%	72 406
Taxe Foncière non bâti	101 500	35.76%	36 296
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	229 100	16.60%	38 031

TOTAL : 293 788 €

## BUDGET PRIMITIF 2015 :

Monsieur le Maire présente en détail les lignes budgétaires 2015 retenues en commission des finances. Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2015 tel que présenté et équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 1 121 959 €

INVESTISSEMENT : 400 421 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2015 :

Le Conseil approuve le budget présenté pour l'année 2015 équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 12 633 €

INVESTISSEMENT : 18 908 €

RODP 2015 :

Monsieur le Maire précise le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par Orange pour l'année 2015 soit :

	Km d'artères ou m2	montant unitaire	Total
Lignes aériennes	10.825	53.66	580.87
Lignes souterraines	19.919	40.25	801.74
Cabine	3.1	26.83	83.17
			Total : 1465.78 €

FSL (Fonds de Solidarité Logement) :

Des précisions ayant été apportées sur les modalités d'attribution de cette aide, le Conseil Municipal décide d'allouer une participation de 0.35 € par habitant pour alimenter le FSL.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Lors des séances du 26 janvier et du 3 mars 2015, le Conseil Communautaire, à la demande de la Sous-Préfecture, a validé les nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse ainsi que la définition de l'intérêt communautaire. Le Conseil, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts tels que présentés par M le Maire.

RENOUVELLEMENT CUI :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement pour 12 mois du contrat aidé de M Pascal MOINE, à raison de 26 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015. Le taux de l'aide, émanant de l'Etat, relatif à ce contrat est fixé à 75 %.

RENOUVELLEMENT BAIL AMICALE DE CHASSE :

Le Conseil Municipal décide de renouveler, à l'unanimité, le bail octroyé à l'Amicale de chasse de Baudrières. Celui-ci prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de 5 ans, le fermage annuel étant de 1068 €.

AFFAIRES DIVERSES :

M le Maire :

- fait part des annonces et remerciements reçus en mairie.
- informe que la commune participera au projet piscine de l'école : la part à sa charge pour l'année scolaire 2015-2016 sera calculée au prorata du nombre d'élèves habitant Baudrières. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2015 compte 6558.
- fait le point sur les activités des NAP :
  - 16 et 17 avril : intervention pour les CM1 CM2 de l'association des donneurs de sang d'Ouroux-sur-Saône,
  - 11 et 12 mai : intervention des pompiers d'Ouroux-sur-Saône avec les véhicules (une autre intervention aura lieu ultérieurement concernant les risques domestiques),
  - 18 et 19 mai : intervention du SICED pour une sensibilisation au tri,
  - 21 et 22 mai : visites de 2 fermes à Baudrières (GAEC des Buissons et GAEC de la Verne),
  - 1<sup>er</sup> et 2 juin : intervention du SICED pour sensibilisation au compostage.
- présente les devis concernant les travaux projetés :
  - Route de la Verne : attribution aux entreprises VENDROUX et BADOT,
  - chemin des Crôts et réfection de fossés : attribution à l'entreprise CORDIER.
- soumet l'idée d'organiser une journée éco citoyenne afin de sensibiliser les habitants, de débarrasser la nature des déchets déposés sauvagement sur la commune et d'effectuer ensemble quelques petites tâches,
- informe des réflexions engagées à la Com-Com pour équilibrer le budget et réaliser des économies sur le fonctionnement (pôle enfance-jeunesse, service personnes âgées...).

Claudette TISSOT :

- signale que la réflexion sur le traitement des déchets verts de la Commune se poursuit : un rendez-vous est prévu le 8 avril prochain avec le Directeur Technique de l'ESAT (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) de Montret afin de prendre des renseignements sur une convention régissant le Co-Compostage « déchets verts » et « effluents d'élevage »,
- informe que les travaux de rénovation du parquet de la salle polyvalente sont terminés. De ce fait, les modalités d'utilisation de la salle ont été modifiées.

Jean-Patrick BROUX :

- indique que les courriers d'information aux propriétaires dont l'assainissement individuel est non conforme sont en cours d'acheminement. Il précise qu'une étude à la parcelle, préalable aux travaux, est obligatoire (exigence de l'Agence de l'eau pour prétendre au versement de la subvention). Cette étude pourra être réalisée par un bureau d'études indépendant ou par le SICED, habilité à la réaliser pour un coût de 300 € environ.  
Un service gratuit de broyage des déchets verts sera proposé aux usagers le mardi 14 avril à Ouroux-sur-Saône. Les produits de ce service seront rendus à chaque usager.
- informe que le balisage des sentiers forestiers est en cours, reste celui des balades vertes.
- rend compte d'une réunion sur la location des chapiteaux de la Com-Com aux associations : le mode opératoire de montage est consultable en mairie, un point important est soulevé concernant la sécurité en cas de vent supérieur à 60 km/heure.
- informe qu'un appartement de l'ancienne école, route du Moulin, sera vacant fin juin. Quelques travaux sont à prévoir avant une nouvelle mise en location.

Michel BADOT :

- donne des précisions sur les dates d'abattage des peupliers situés à Tenarre par la SARL ROLLAND,
- informe que la réception et le paiement des lots de bois aura lieu le 18 avril à 9h00,
- rend compte de la programmation des travaux du Syndicat des Eaux pour l'année 2015.

Josette CHAUTARD fait un point sur les différents impayés toujours en attente (loyers, cantine, garderie...).

Vincent NICOT :

- informe les membres du Conseil des prochains travaux d'élagage au lamier pour le compte de l'AFR. Il convient de prévenir l'entreprise chargée de cette mission dans le cas où la Commune serait intéressée pour réaliser des travaux similaires,
- il rend compte de l'assemblée générale du Syndicat des Bassins Versants de la Tenarre et de la Noue. La cotisation 2015 reste inchangée. Il n'y aura pas de travaux réalisés sur Baudrières cette année.

Le Maire, Cédric DAUGE.